departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 26 juin 2000

Votants: 40

Convocation du Conseil Municipal: le 9 juin 2000

Chemin communal de l'an 2000: Secteur 9 'La Tranchée' acquisition BOUHET

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

[Annexe]

le 30 juin 2000

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents:

Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle **ANELONE**

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200345

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

Chemin communal de l'an 2000: Secteur 9 'La Tranchée' acquisition BOUHET

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal de l'An 2000, Madame BOUHET a donné son accord pour la vente de sa propriété, dans le secteur de la Tranchée.

Ce terrain, en nature de bois taillis situé en zone NC au Plan d'Occupation des Sols, est cadastré section EV n° 13 pour une surface de 1636 m². Cette acquisition va permettre d'assurer la liaison entre le chemin rural existant sur la commune de Saint-Symphorien et la rue du Bois Chiron, elle est consentie à la Ville au prix de 3 110,00 F (soit 1,50 F/m²), conforme à l'estimation globale des Domaines pour le Chemin Communal de l'An 2000.

En outre, il est convenu d'une indemnité de 656,00 F au titre de perte d'exploitation des plantations existantes, inclue dans le montant précédent.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître BRISSET. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.231.2312 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 35 Contre: 0 Abstention: 5 Non participé: 0

> Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

> > Robert LEON

Ordre du jour